



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Est  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7<sup>ème</sup> étage  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6  
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**REQUEST FOR PROPOSAL**  
**DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> Vérin mobile	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W0130-16B008/A	<b>Date</b> 2016-12-01
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W0130-16B008	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MTA-375-14142	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTA-6-39131 (375)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2017-01-11</b>	
<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Joseph, Marc	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mta375
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514) 496-3666 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (514) 496-3822
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE BLDG 7 SOUTH, 6769 NOTRE-DAME EAST Garnison Longue Pointe A/S: M. Patrick Fortin MONTREAL Québec H1N3R9 Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Est  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7<sup>ème</sup> étage  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

N° de l'invitation - Sollicitation No.	N° de la modif - Amd. No.	Id de l'acheteur - Buyer ID
W0130-16B008/A		mta375
N° de réf. du client - Client Ref. No.	File No. - N° du dossier	N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS
W0130-16B008	MTA-6-39131	

## Table des matières

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	3
<b>1.1 Exigences relatives à la sécurité</b>	3
<b>1.2 Besoin</b>	3
<b>1.3 Compte rendu</b>	3
<b>1.4 Accords commerciaux</b>	3
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES</b>	4
<b>2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées</b>	4
<b>2.2 Présentation des soumissions</b>	4
<b>2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission</b>	4
<b>2.4 Lois applicables</b>	5
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS</b>	6
<b>3.1 Instructions pour la préparation des soumissions</b>	6
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION</b>	7
<b>4.1 Procédures d'évaluation</b>	7
<b>4.2 Méthode de sélection</b>	7
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES</b>	8
<b>5.1 Attestations exigées avec la soumission</b>	8
<b>5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires</b>	8
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT</b>	10
<b>6.1 Exigences relatives à la sécurité</b>	10
<b>6.2 Besoin</b>	10
<b>6.3 Clauses et conditions uniformisées</b>	10
<b>6.4 Durée du contrat - Date de livraison</b>	10
<b>6.5 Responsables</b>	10
<b>6.6 Paiement</b>	11
<b>6.7 Instructions relatives à la facturation</b>	12
<b>6.8 Attestations et renseignements supplémentaires</b>	12
<b>6.9 Lois applicables</b>	12
<b>6.10 Ordre de priorité des documents</b>	12

N° de l'invitation - Sollicitation No.	N° de la modif - Amd. No.	Id de l'acheteur - Buyer ID
W0130-16B008/A		mta375
N° de réf. du client - Client Ref. No.	File No. - N° du dossier	N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS
W0130-16B008	MTA-6-39131	

<b>6.11 Clauses du Guide des CCUA</b> .....	12
<b>ANNEXE « A »</b> .....	13
Besoin.....	13
<b>ANNEXE « B »</b> .....	16
Base de paiement.....	16
<b>ANNEXE « C »</b> .....	18
Spécifications techniques obligatoires à démontrer lors du dépôt de la soumission...	18
<b>ANNEXE « D »</b> .....	20
<b>INTÉGRITÉ – Liste des administrateurs</b> .....	20

N° de l'invitation - Sollicitation No.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

W0130-16B008/A

mta375

N° de réf. du client - Client Ref. No.

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

W0130-16B008

MTA-6-39131

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Exigences relatives à la sécurité**

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **1.2 Besoin**

Le besoin est décrit en détail à l'annexe « A » Énoncé des besoins ci-joint et des autres documents faisant partie intégrante de la présente demande de proposition et de tout contrat découlant.

### **1.3 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.4 Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

N° de l'invitation - Sollicitation No.	N° de la modif - Amd. No.	Id de l'acheteur - Buyer ID
W0130-16B008/A		mta375
N° de réf. du client - Client Ref. No.	File No. - N° du dossier	N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS
W0130-16B008	MTA-6-39131	

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2016-04-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

**Supprimer : soixante (60) jours**  
**Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours**

#### **2.1.1 Clauses du Guide des CCUA**

B1000T	Condition du matériel – soumission	2014-06-26
--------	------------------------------------	------------

### **2.2 Présentation des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### **2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

N° de l'invitation - Sollicitation No.	N° de la modif - Amd. No.	Id de l'acheteur - Buyer ID
W0130-16B008/A		mta375
N° de réf. du client - Client Ref. No.	File No. - N° du dossier	N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS
W0130-16B008	MTA-6-39131	

#### **2.4 Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

N° de l'invitation - Sollicitation No.	N° de la modif - Amd. No.	Id de l'acheteur - Buyer ID
W0130-16B008/A		mta375
N° de réf. du client - Client Ref. No.	File No. - N° du dossier	N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS
W0130-16B008	MTA-6-39131	

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier)  
Section II : Soumission financière (1 copie papier)  
Section III : Attestations (1 copie papier)

#### **Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. (Annexe B). Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.**

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgscc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgscc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission technique (Voir Annexe « A »)**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### **Section II : Soumission financière (Annexe « B »)**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

##### **3.1.1 Fluctuation du taux de change**

C3011T \_\_\_\_\_ (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

#### **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

N° de l'invitation - Sollicitation No.	N° de la modif - Amd. No.	Id de l'acheteur - Buyer ID
W0130-16B008/A		mta375
N° de réf. du client - Client Ref. No.	File No. - N° du dossier	N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS
W0130-16B008	MTA-6-39131	

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **4.1.1 Évaluation technique**

Il est obligatoire de fournir les documents techniques/descriptifs des produits que vous offrez afin de permettre leur évaluation technique. À défaut de ce faire, la soumission sera jugée non recevable. Vous devez démontrer dans votre offre technique que vos produits sont conformes avec toutes les caractéristiques mentionnées aux Annexes ci-incluses.

##### **4.1.1.1 Critères techniques obligatoires**

1. Conformité aux exigences techniques obligatoires de l'Annexe C – Critères techniques obligatoires à démontrer lors du dépôt de la soumission.
2. Acceptation des conditions établies dans la demande de proposition

#### **4.1.2 Évaluation financière**

- a) Conformité à la méthode d'établissement des prix proposés. Annexe «B»
- b) Les soumissionnaires sont tenus de soumettre des prix fermes pour l'article mentionné à l'annexe «B».

Le montant total de la soumission de l'Annexe « B » Base de paiement sera calculé comme suit:  
*Prix unitaire ferme X Quantité = Prix total du contrat*

#### **4.1.3 Clause du Guide des CCUA**

A0222T (2014-06-26) Évaluation du prix – Soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger

### **4.2 Méthode de sélection**

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable.

**La soumission recevable ayant le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.**

N° de l'invitation - Sollicitation No.	N° de la modif - Amd. No.	Id de l'acheteur - Buyer ID
W0130-16B008/A		mta375
N° de réf. du client - Client Ref. No.	File No. - N° du dossier	N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS
W0130-16B008	MTA-6-39131	

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec la soumission**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction**

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter avec sa soumission la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### **5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### **5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée (Voir Annexe « C »)**

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### **5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail ([http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu\\_travail/droits\\_personne/equite\\_emploi/programme\\_contrats\\_federaux.page?&\\_ga=1.152490553.1032032304.1454004848](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848)).

N° de l'invitation - Sollicitation No.	N° de la modif - Amd. No.	Id de l'acheteur - Buyer ID
W0130-16B008/A		mta375
N° de réf. du client - Client Ref. No.	File No. - N° du dossier	N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS
W0130-16B008	MTA-6-39131	

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

N° de l'invitation - Sollicitation No.	N° de la modif - Amd. No.	Id de l'acheteur - Buyer ID
W0130-16B008/A		mta375
N° de réf. du client - Client Ref. No.	File No. - N° du dossier	N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS
W0130-16B008	MTA-6-39131	

## **PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### **6.1 Exigences relatives à la sécurité**

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité

### **6.2 Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **6.3.1 Conditions générales**

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### **6.4 Durée du contrat - Date de livraison**

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le **31 mars 2017 si possible.**

#### **6.4.1 Livraison, inspection et acceptation**

Le *responsable technique* sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

### **6.5 Responsables**

#### **6.5.1 Autorité contractante**

L'autorité contractante pour le contrat est :

##### **Marc Joseph**

Agent d'approvisionnement  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Bureau régional du Québec  
800 rue de la Gauchetière Ouest, Suite 7300, Montréal, Qc, Canada, H5A 1L6

Téléphone: (514) 496-3666  
Télécopieur: (514) 496-3822  
Courriel : [marc.joseph@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:marc.joseph@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

N° de l'invitation - Sollicitation No.	N° de la modif - Amd. No.	Id de l'acheteur - Buyer ID
W0130-16B008/A		mta375
N° de réf. du client - Client Ref. No.	File No. - N° du dossier	N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS
W0130-16B008	MTA-6-39131	

### 6.5.2 Responsable Technique (sera complété par le Canada lors de l'adjudication)

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.5.3 Représentant de l'entrepreneur (À remplir par le fournisseur)

#### Nom et numéro de la personne-contact

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

## 6.6 Paiement

### 6.6.1 Base de paiement – Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes tel que spécifiés dans le contrat, selon un montant total de \_\_\_\_\_\$. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvées par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.6.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA*

C6000C Limite de prix 2011/05/16

### 6.6.3 Clauses du guide des CCUA

C2000C Taxes-entrepreneur établi à l'étranger 2007/11/30  
H1000C Paiement unique 2008-05-12

N° de l'invitation - Sollicitation No.	N° de la modif - Amd. No.	Id de l'acheteur - Buyer ID
W0130-16B008/A		mta375
N° de réf. du client - Client Ref. No.	File No. - N° du dossier	N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS
W0130-16B008	MTA-6-39131	

### 6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

### 6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

#### 6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

#### 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_ et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

#### 6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales **2010A (2016-04-04)**;
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de Paiement;
- e) Annexe C, Spécifications techniques obligatoires à démontrer lors du dépôt de la soumission
- f) Annexe D, Dispositions relatives à l'intégrité;
- g) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_

#### 6.11 Clauses du Guide des CCUA

##### Référence de

CCUA	Section	Date
A2000C	Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)	2006/06/16
A2001C	Ressortissants étrangers entrepreneur étranger)	2006/06/16
A9068C	Règlements concernant les emplacements du gouvernement	2010/01/10
G1005C	Assurance-aucune exigence particulière	2016/01/28

N° de l'invitation - Sollicitation No.

W0130-16B008/A

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

MTA-6-39131

Id de l'acheteur - Buyer ID

mta375

N° de réf. du client - Client Ref. No.

W0130-16B008

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

## **ANNEXE « A »**

Besoin

**Acquisition d'un système de vérin mobile à 2 colonnes**

N° de l'invitation - Sollicitation No.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

W0130-16B008/A

mta375

N° de réf. du client - Client Ref. No.

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

W0130-16B008

MTA-6-39131

## **Besoin**

### **1. Objet**

- 1.1 Le Ministère de la Défense nationale désire faire l'acquisition d'un nouveau système de vérin mobile à 2 colonnes pour lever les chariots élévateurs. Un système de rampe avec capacité de levage de minimum 10 000lbs, doit être inclus avec les colonnes. Ce système sera utilisé pour lever les chariots élévateurs du 25<sup>e</sup> dépôt d'atelier pour permettre d'effectuer l'entretien et la réparation de ces équipements.
- 1.2 Le présent document vise à décrire les exigences techniques.

### **2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES**

#### **2.1 Vérin**

- 2.1.1 Le système de vérin mobile doit avoir 2 colonnes mobiles d'une capacité minimum de 18 000 livres par colonne pour une capacité totale minimum de 36 000 livres.
- 2.1.2 Les colonnes doivent être alimentées par des piles 12 ou 24 volts. Elles doivent être munies d'un système de charge fonctionnant sur le 110 volts.
- 2.1.3 Les colonnes doivent communiquer entre elles sans fils (wireless)
- 2.1.4 Les fourches de levage doivent accepter des pneus de dimension allant de 14 po à 22.5 po avec un mécanisme de réglage ou avec des adaptateurs.
- 2.1.5 Le vérin doit inclure un système indiquant toute déféctuosité d'opération.
- 2.1.6 Le vérin doit être muni d'une commande à distance avec ou sans fils.

#### **2.2 Hauteur de levage**

- 2.2.1 La hauteur de levage de chaque colonne doit être au minimum de 67 po et au maximum de 72 po mesurée à partir du sol jusqu'au-dessous de la fourche de levage.
- 2.2.2 La hauteur hors tout de chaque colonne en position abaissée doit être au maximum de 103 po.
- 2.2.3 La hauteur hors tout de chaque colonne en position élevée en pleine extension doit être au maximum de 150 po.

#### **2.3 Déplacement**

- 2.3.1 Les colonnes doivent être munies d'un système de levage et de roulettes pour le déplacement sur le plancher par une seule personne.

N° de l'invitation - Sollicitation No.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

W0130-16B008/A

mta375

N° de réf. du client - Client Ref. No.

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

W0130-16B008

MTA-6-39131

## 2.4 **Sécurité de l'équipement**

2.4.1 Chaque colonne doit avoir un système de blocage à cran d'arrêt automatique

2.4.2 Les colonnes doivent avoir un système de synchronisation pour les fourches, de façon à pouvoir les utiliser sans fils.

## 2.5 **Rampe**

2.5.1 Le système de rampe d'accès doit être mobile pour accepter les chariots élévateurs d'entrepôt.

2.5.2 Le système de rampe doit être mobile.

2.5.3 Le système de rampe doit avoir une capacité minimale de levage de 10 000 livres.

## 2.6 **Livraison**

GARNISON MONTREAL LONGUE-POINTE

6769, rue Notre-Dame Est, Bâtiment 7 sud

Montréal, Québec, H1N 3R9

N° de l'invitation - Sollicitation No.

W0130-16B008/A

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

MTA-6-39131

Id de l'acheteur - Buyer ID

mta375

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

W0130-16B008

## **ANNEXE « B »**

Base de paiement

**Acquisition d'un système de vérin mobile à 2 colonnes**

N° de l'invitation - Sollicitation No.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

W0130-16B008/A

mta375

N° de réf. du client - Client Ref. No.

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

W0130-16B008

MTA-6-39131

### Fixation des prix

Description du livrable	Quantité	Prix unitaire	Prix Total
<i>Achat et livraison d'un vérin mobile, tel que décrit à la Section – Spécifications techniques obligatoires de l'«Annexe A - Besoin»</i>	1		

Modèle proposé: \_\_\_\_\_ (à titre informatif uniquement)

**PRIX TOTAL DE LA SOUMISSION** =

N° de l'invitation - Sollicitation No.

W0130-16B008/A

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

MTA-6-39131

Id de l'acheteur - Buyer ID

mta375

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

W0130-16B008

### **ANNEXE « C »**

Spécifications techniques obligatoires à démontrer lors du dépôt de la  
soumission

**Acquisition d'un système de vérin mobile à 2 colonnes**

N° de l'invitation - Sollicitation No.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

W0130-16B008/A

mta375

N° de réf. du client - Client Ref. No.

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

W0130-16B008

MTA-6-39131

### **Critères d'Évaluation**

Afin de se conformer à la présentation des critères d'évaluation, se référer à la Section I - Soumission technique du point 3.1. - Instructions pour la préparation des soumissions de la Partie 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS de la Demande de Proposition.

#### **Critères d'évaluation obligatoires**

Toutes les spécifications techniques obligatoires ci-après doivent être démontrées dans votre soumission pour fin d'évaluation:

<b>Spécifications obligatoires</b>	<b>Spécifier l'endroit dans la documentation de la soumission ou fiches techniques où sont démontrées les spécifications obligatoires demandées.</b>
<b>2.1.1</b>	
<b>2.1.2</b>	
<b>2.1.3</b>	
<b>2.1.4</b>	
<b>2.1.5</b>	
<b>2.1.6</b>	
<b>2.2.1</b>	
<b>2.2.2</b>	
<b>2.2.3</b>	
<b>2.3.1</b>	
<b>2.4.1</b>	
<b>2.4.2</b>	
<b>2.5.1</b>	
<b>2.5.2</b>	
<b>2.5.3</b>	

N° de l'invitation - Sollicitation No.

W0130-16B008/A

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

MTA-6-39131

Id de l'acheteur - Buyer ID

mta375

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

W0130-16B008

## **ANNEXE « D »**

INTÉGRITÉ – Liste des administrateurs

**Acquisition d'un système de vérin mobile à 2 colonnes**

